

res. Il s'agit en fait de fermer un site, celui de l'école maternelle Jean-Macé et de regrouper, en deux étapes, toutes les classes de maternelle au sein de l'école Paul-Langevin puis toutes les classes élémentaires à l'école élémentaire Jean-Macé.

Adjoint au maire en charge des affaires scolaires, Bernard Monguillon a expliqué la démarche : « La création du pôle maternelle unique interviendra à la rentrée prochaine, en septembre 2016, à l'école Paul-Langevin ». À la rentrée suivante, en septembre 2017 donc, ce sera au tour du pôle élémentaire d'être créé au sein de l'école élémentaire Jean-Macé.

Des tablettes et des travaux

L'élu a complété son propos : « Il est donc question de rationaliser nos équipements, compte tenu de la démographie qui a évolué. Les économies de fonctionnement ainsi générées avec

la fermeture de la maternelle Jean-Macé permettront à la Ville de Nogent-le-Rotrou d'équiper les deux futurs pôles en matériel numérique. Des travaux seront aussi menés, ils devraient d'ailleurs commencer prochainement, pour accueillir au mieux les enfants dans les deux structures. »

Avec les effectifs actuels, le pôle maternelle de Paul-Langevin accueillera à terme 117 enfants, de la très petite section à

la grande section et le pôle élémentaire à Jean-Macé accueillera 186 élèves du CP au CM2.

« Une demande de l'inspection académique »

Mais au-delà des économies, cette démarche de regroupe-

Canalisation. C'est la même unanimité qui a prévalu lors du vote pour une demande de subvention afin de réaliser des travaux de renouvellement d'une canalisation d'eau potable en PVC de première génération. Une canalisation qui présente des risques de pollution en chlorure de vinyle monomère.

Résiliation de bail. L'association La Luciole qui était hébergée par la Ville dans un appartement de la rue de Boucherville a pris ses quartiers au sein du pôle Petite enfance. La Ville a donc résilié le bail qui la liait à Nogent Perche Habitat.

Fête foraine. Durant la fête foraine qui battra son plein du 20 au 28 février sur la place du 11-Août-1944, les artisans forains stationneront leurs caravanes sur un terrain privé de l'avenue de l'Europe. Les élus ont approuvé à l'unanimité la convention liant la Ville aux propriétaires de cette emprise.

SOCIAL ■ Les agents du Centre des finances locales de Nogent-le-Rotrou étaient en grève hier Des revendications locales s'ajoutent à la journée nationale

Mobilisés pour la journée d'action de la fonction publique, les agents des impôts ont soulevé des revendications locales.

Toute la journée d'hier, le centre des finances publiques de Nogent-le-Rotrou, situé rue Saint-Laurent, est resté fermé au public. « C'est pour défendre la qualité du service public, Madame. Ils veulent fermer deux services ici, les contribuables devront se rendre à Chartres », expliquait un agent en grève à une grand-mère qui venait régler quelques papiers.



MOBILISATION. Les agents des impôts nogentais étaient en grève hier.

« À Chartres ! s'est exclamée la contribuable, mais je n'irai jamais là-bas ». Même en grève et rassemblés devant le centre des impôts, les agents l'ont prévenue qu'elle pourrait faire ses démarches par Internet ou par la plate-forme téléphonique.

Deux services supprimés

Pour Olivier Lasné, secrétaire départemental de la CGT Finances publiques, c'est ce qui attend les contribuables : « Après les fermetures des trésoreries de Thiron et d'Authon, il est prévu de fermer ici à Nogent le service

des impôts des entreprises au 1^{er} janvier 2017 et celui de la publicité foncière, c'est-à-dire des hypothèques, au plus tard le 1^{er} janvier 2018. Il ne restera plus que le service des impôts aux particuliers et la trésorerie. Mais on sait qu'à terme, ce sont deux pôles qui subsisteront à Chartres et à Dreux. Nogent et Châteauaudum sont menacés. »

Une issue que les 20 à 25 agents du centre nogentais se refusent à imaginer au nom de la sauvegarde du service public. ■

St. M.